

N° 08

Séance du 20 mars 2018

OBJET :

APPROBATION
DU BP 2018 DU
BUDGET ANNEXE
" RÉSEAU DE
CHALEUR "

Le conseil communautaire de Loire Forez agglomération, légalement convoqué le 13 mars 2018 s'est réuni à Montbrison à dix-neuf heures trente le 20 mars 2018, sous la présidence de Monsieur Alain BERTHEAS.

Présents : Alain BERTHEAS, Christophe BAZILE, Pierre GIRAUD, Pierre DREVET, Olivier JOLY, Eric LARDON, Claudine COURT, Alain GAUTHIER, Robert CHAPOT, Joël EPINAT, Christiane BRUN-JARRY, Evelyne CHOUIER, Thierry CHAVAREN, Patrice COUCHAUD, Jean Paul DUMAS, Jérôme PEYER, Serge VRAY, Bernard MIOCHE, Yves MARTIN, Patrick ROMESTAING, Sylvie ROBERT, Marc ARCHER, Valéry GOUTTEFARDE, Ludovic BUISSON, Chantal GOUBIER, Thierry GOUBY, Serge GRANJON, Jean-Paul TISSOT, Evelyne BADIOU, Josiane BALDINI, Gérard BAROU, André BARTHELEMY, Christiane BAYET, Pierre BAYLE, Hervé BEAL, Christine BEDOUIN, Abderrahim BENTAYEB, Serge BERARD, Béatrice BLANCO, Georges BONCONMPAIN, Jean-Paul BOYER, Christophe BRETTON, Michel BRUN, Pierre CARRE, Lucien CHAPOT, Evelyne CHAREYRE, Martine CHARLES, Georges CHARPENAY, Jean-Michel CHATAIN, Jean-Baptiste CHOSSY, Jean-Claude CIVARD, Hubert COUDOUR, Marcelle DARLES, Robert DECOURTYE, André DERORY, Joseph DEVILLE, Maurice DICHAMPT, Marcelle DJOUHARA, Philippe ESSERTEL, Liliane FAURE, Colette FERRAND, Jean-Paul FORESTIER, Olivier GAULIN, Sylvie GENE BRIER, Bruno GERROSSIER, Cindy GIARDINA, Christine GIBERT, Nicole GIRODON, Guy GRANGEVERSANNE, Françoise GROSSMANN, Dominique GUILLIN, Bruno JACQUETIN, Michelle JOURJON, Gisèle LARUE, Nathalie LE GALL, Cécile MARRIETTE, François MATHEVET, Denise MAYEN, Jacques MAZET, Karima MERIDJI, Henri MEUNIER, Eric MICHARD, Mickael MIOMANDRE, David MOREL, Jean-Marie MULTEAU, Rambert PALIARD, Jeanine PALOULIAN, Quentin PAQUET, Pascale PELOUX, Jean-Luc PERRIN, Hervé PEYRONNET, Frédéric PUGNET, Robert REGEFFE, Monique REY, Frédérique ROCHETTE, Marie-Jo RONZIER, Bernard THIZY, Bernard TRANCHANT, Pierre VERDIER, Bernard VIAL, Roger VIOLANTE.

Absents remplacés : Michel ROBIN par Albert BACQUART, Christophe CORNU par Fabien GORGERET, Yves FAVIER par Roger BOUDON, Nicole FERRY par Paul DUCHAMPT, Jean-Philippe MONTAGNE par Sylvain BROSSETTE, Jean-Paul RAVEL par Roland DURRIS, Gilles THOMAS par Yves BARJAT.

Pouvoirs : Pierre Jean ROCHETTE, Renée BERNARD, Christophe BLOIN, Gérard BONNAUD, Annick BRUNEL, Thierry DEVILLE, Catherine DOUBLET, Jean-Louis JAYOL, Sylviane LASSABLIERE, Alain LAURENDON, Carole OLLE, Mathilde SOULIER, Alain THOLOT.

Absents excusés : Catherine DE VILLOUTREYS, David DELACELLERY, Alain LIMOUSIN, Rémi MOLLEN, Christian PATARD, Ghyslaine POYET, Georges THOMAS.

Secrétaire de séance : DUMAS Jean Paul.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200796-20180320-08_20032018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :	128
Nombre de membres présents :	108
Nombre de membres suppléés	7
Nombre de pouvoirs :	13
Nombre de membres absents non représentés :	7
Nombre de votants :	121

Vu les articles L5211-1 et suivants L5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°2017-410 du 16 octobre 2017 portant modification des statuts de Loire Forez agglomération,

Vu les instructions comptables M4,

Vu la délibération n° 7A du 19/12/2017 par laquelle le conseil communautaire a procédé à la création du budget annexe « Réseau de chaleur » à Luriecq,

Vu l'avis du comptable public de Loire Forez agglomération,

Considérant la nécessité de voter le budget primitif 2018 de ce budget annexe avant la date réglementaire du 15 avril 2018,

Pour rappel, ce budget annexe a été créé dans le cadre de la mise en œuvre de la convention relative à l'extension du réseau de chaleur existant sur la commune de Luriecq,

Il s'agit de retracer dans ce budget annexe les opérations comptables réalisées par la régie de vente de chaleur qui relève d'un service public industriel et commercial (SPIC). Ce budget annexe a donc été assujéti à la TVA, et par conséquent, les prévisions sont inscrites pour le montant hors taxes.

Par ailleurs, ce budget annexe prévoit les crédits permettant de procéder à une régularisation des opérations liées à l'exercice 2017 non comptabilisées à ce jour.

Les inscriptions budgétaires s'élèvent ainsi pour 2018 à 31 000 € hors taxes en section de fonctionnement.

Pour assurer l'équilibre budgétaire une subvention d'exploitation à verser par le budget principal de Loire Forez agglomération est inscrite à hauteur de 14 195 €.

Afin de régulariser les sommes réalisées sur le budget principal en 2017, et qui devraient être imputées sur le nouveau budget annexe, une décision modificative de crédits sur le budget principal sera prise en 2018.

Pour le budget annexe « Réseau de chaleur » à Luriecq, il est donc proposé au conseil communautaire d'adopter le projet de budget primitif 2018 comme suit :

- Budget annexe « Réseau de chaleur » :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	31 000 €	31 000 €
INVESTISSEMENT	0 €	0 €
Total général	31 000 €	31 000 €

Il est demandé au conseil communautaire de bien vouloir :

- approuver le projet de BP 2018 du budget annexe « Réseau de chaleur »

Après en avoir délibéré par 121 voix pour, le conseil communautaire :

- approuve le projet de BP 2018 du budget annexe « Réseau de chaleur »

Fait et délibéré, à Montbrison, le 20 mars 2018

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le Président



Alain BERTHEAS

Le Président,

- certifie que le présent acte est exécutoire
en application des dispositions de l'article L2131 du CGCT,
transmis en sous-préfecture et affiché le 28.03.2018
- informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès
de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon
dans un délai de deux mois à compter de sa réception
par le représentant de l'Etat et de sa publication

Pour le Président, par délégation,
Jacques-Olivier DESNEAUX,
directeur général des services



